

COMMUNE DES VARENNES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

du lundi 1^{er} septembre au mercredi 1^{er} octobre 2025 inclus

Par arrêté n° 2025-09 en date du 01/07/2025, le Maire des Varennes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Varennes.

A cet effet, **Monsieur Jean-Marie ALVERNHE** a été désigné, par la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie des Varennes, **du lundi 1^{er} septembre 2025 9h au mercredi 1^{er} octobre 2025 17h**, soit pendant 30 jours.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera mis à disposition du public selon les modalités suivantes :

- sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/pluvarennnes/>
- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, en Mairie des Varennes, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la mairie des Varennes.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra émettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- par courrier adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse Mairie des Varennes 40 Place des Marronniers 31450 VARENNES ;
- par courrier électronique à l'adresse : pluenquetepubliquevarennnes31450@democratie-active.fr
- sur le registre dématérialisé à l'adresse : www.democratie-active.fr/pluvarennnes/

Seules les observations reçues pendant la durée de l'enquête publique seront prises en compte. Les contributions ou observations parvenues par courrier papier, électronique, ou inscrites sur le registre papier seront retranscrites et consultables sur le registre dématérialisé.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie des VARENNES selon les dates et les horaires indiqués ci-dessous :

- **vendredi 5 septembre 2025 de 14h à 17h,**
- **samedi 20 septembre 2025 de 9h à 12h,**
- **mercredi 1^{er} octobre 2025 de 14h à 17h.**

Le Commissaire-enquêteur adressera à la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse et au Maire, dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- sur le site internet suivant : <https://varennnes31450.fr/>
- sur support papier à la Mairie des Varennes où s'est déroulée l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture.

Cette mise à disposition durera pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire-enquêteur.

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal.

Toutes informations peuvent être demandées à Monsieur le Maire des Varennes.